

Soirées à thème de 2010:

19/5/2010 Le SCOT et l'avenir de l'aérodrome avec Paul Coste, en tant que président du CAEL (Collectif d'Associations de l'Est Lyonnais) et Rémy Petiot, urbaniste, secrétaire du CAEL :

Plus de quarante participants : c'est un grand succès ! Objectif : parler de l'importance du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'Agglomération Lyonnaise qui prévoit l'avenir de l'agglomération lyonnaise (Grand Lyon, Communauté de communes des Pays de l'Ozon, Communauté de communes de l'Est Lyonnais, Marennes, Chaponnay, Toussieu, St Pierre de Chandieu) pour les vingt ans à venir (2011-2030).

On a parlé longuement de son impact pour Corbas, en particulier pour l'aérodrome, indiqué comme « Site à conditions particulières d'urbanisation » dans le Document d'orientations Générales et des liaisons vertes entre les Grandes Terres et l'aérodrome.

16/6/2010 : Acheter de l'électricité renouvelable avec Florence Martin la nouvelle présidente d'ENERCOOP Rhône-Alpes qui nous a présenté ENERCOOP. C'est une SCIC Société Coopérative d'Intérêt Collectif, crée en 2005 par La Nef, Greenpeace, HESPUL, les Amis de la Terre, les Biocoop, dans le but de fournir et produire de l'électricité 100% issue de sources renouvelables, suite à l'ouverture du marché de l'électricité.

La structure nationale s'occupe de la réglementation, des négociations avec l'Etat, de la mise en place du réseau des structures régionales qui ont vocation à créer des structures de production au plus proche de la consommation. Aujourd'hui la production est surtout en hydraulique et en éolien. Le système actuel du tarif d'achat du photovoltaïque est réservé à EDF. Il existe des projets d'utilisation de la biomasse en fabriquant du biogaz (utilisable comme le gaz naturel).

17/9/2010 Le SAGE de l'Est Lyonnais avec Paul Coste, membre de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux. L'objectif de la directive Européenne Cadre sur l'eau (DCE) est d'atteindre un « bon état » des « masses d'eau » en 2015.

Le SAGE s'impose aux documents d'urbanisme (PLU, plans locaux d'urbanisme) qui doivent être compatibles avec lui. Le règlement du SAGE est opposable aux tiers.

Objectifs du SAGE (73 actions à mettre en œuvre):

- Protéger les ressources en eau potable
- Reconquérir & préserver la qualité des eaux
- Gérer durablement la quantité de la ressource en eau
- Gérer les milieux aquatiques superficiels et prévenir les inondations
- Sensibiliser les acteurs

Principaux polluants de la nappe :

LES NITRATES (Origine : engrais agricoles)

Pollution en nitrates depuis plusieurs années

LES PESTICIDES (Origine : agricole, espaces verts, jardiniers amateurs).

LES SOLVANTS CHLORES (Origine : industrielle : dégraissants, décapants...)

Pollution à l'aval des grands pôles industriels



« Hôtel » pour abeilles sauvages

15/12/2010 : Biodiversité avec Jean-Claude Chenu, Président de la FRAPNA Rhône.

Aujourd'hui, nous ne connaissons ni le nombre d'espèces existant sur la planète, ni toutes celles qui pourraient nous être utiles (médicaments, nourriture,...). Il y a quelques années il y avait des centaines de variétés de pommes, on n'en trouve plus que quatre ou cinq sur les étals.

A la question de l'intérêt pour la biodiversité de faire des mares, la réponse est que l'urbanisation et le développement économique ont fait disparaître plus de 80% des zones humides, sources de variétés d'insectes, de batraciens,... Elles sont aussi intéressantes pour les oiseaux.

Supprimer une espèce c'est supprimer La Joconde !

Liens à consulter pour compléter votre information : SCOT : <http://www.scot-agglolyon.fr/>
ENERCOOP : <http://www.enercoop-rhone-alpes.fr/> SAGE : <http://www.sage-est-lyonnais.fr/>
FRAPNA : <http://www.frapna-rhone.org/> CFAL : <http://www.rff-cfal.info/>